



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

90 N° 3 1968

Sacrement et vie

Léon RENWART (s.j.)

p. 291 - 297

<https://www.nrt.be/en/articles/sacrement-et-vie-1422>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Sacrement et vie

Depuis près d'un demi-siècle, l'attention des liturgistes et des théologiens s'est à nouveau portée sur la théologie sacramentaire. Par ses divers documents et tout spécialement par ses Constitutions dogmatiques sur la Liturgie et sur l'Eglise, Vatican II a sanctionné le résultat de ces recherches et donné une nouvelle impulsion à leur mise en pratique. Aussi est-ce avec grand intérêt que l'on prendra connaissance du livre que vient de faire paraître le chanoine Anciaux, car il est le fruit d'un long et patient travail d'équipe¹.

Cet ouvrage comporte deux parties. La première pose les fondements indispensables à un renouveau de la pratique sacramentaire. Après un rapide survol des caractéristiques de la crise actuelle dans ce domaine, un mot nous est dit du cadre général du renouveau pastoral, qui doit tenir compte des changements rapides et considérables que subit notre civilisation, de leurs profondes répercussions sur l'image que l'homme se fait du monde et de lui-même et sur la forme que devront prendre les relations de l'Eglise avec ce monde. A la question fondamentale : « qu'est-ce qu'un chrétien ? », l'Eglise d'aujourd'hui et chacun de nous en elle est invité à donner une réponse qui décrive en termes nouveaux, mieux adaptés à notre temps, l'essentiel de la foi de toujours.

C'est dans pareille perspective qu'il nous faut d'abord nous interroger sur la signification des sacrements. S'inscrivant dans la ligne consacrée par Vatican II, cet ouvrage met spécialement en lumière deux aspects complémentaires, particulièrement suggestifs et importants pour le renouveau de la pastorale sacramentelle : les sacrements sont signes et sceau de la foi en Jésus le Christ, ils sont signes efficaces de l'Eglise pour sa mission. De ces deux principes découleront les applications concrètes.

Le ressourcement supposera une véritable « pastorale de cheminement », qui débordera largement les pures célébrations sacramentelles et liturgiques. Insérée à sa place dans une pastorale d'ensemble, la préparation plus directe aux sacrements assurera l'existence et le respect des diverses étapes qui, de l'accueil et de l'inscription, mèneront à travers une formation adaptée au couronnement qu'est l'événement sacramentel (tout cet ensemble formant une réalité sacramentelle) ; elle veillera à promouvoir une formation à la foi (ou son approfondissement), une expérience progressive de la vie chrétienne et l'insertion correspondante dans l'Eglise comme communauté missionnaire.

L'on sortira ainsi du dilemme qui se pose trop souvent aux pasteurs auxquels on demande tel sacrement : accepter malgré les conditions défavorables ou refuser au risque d'éteindre la mèche qui fume encore. Une première acceptation permettra en effet d'amener le candidat à prendre conscience du sens de sa demande et de ses motivations, peut-être fort déficientes ; quant à la décision finale, elle dépendra à la fois du candidat, mieux éclairé sur la portée de la ratification sacramentelle de son engagement et de la mission d'Eglise qui en découle, et de l'ensemble de ceux qui auront participé à sa formation. Il n'est que trop évident, et l'auteur le signale à maintes reprises, que pareil renouveau

1. P. ANCIAUX. — *Sacrement et vie*. Fondements et orientations du renouveau dans la pastorale des sacrements. Avec une préface de S. E. le cardinal L. J. Suenens. Coll. Archevêché de Malines-Bruxelles. Centre de formation théologique et pastorale. Tournai-Paris, Casterman, 1967, 20 X 13, 115 p., 80 FB.

n'est pensable que s'il peut être pris en charge par des communautés vivantes, dans des structures efficaces, assez larges pour garantir une vraie collaboration de tous les intéressés, et assez souples pour que toutes les initiatives valables puissent y être admises.

Une seconde partie, plus pratique, applique ces directives à un certain nombre de sacrements. Pour chacun, elle comporte des orientations générales, que tous étudieront à la lumière du renouveau de la théologie de l'Eglise et des sacrements, et des directives plus pratiques, dont l'application concrète, dans l'archidiocèse de Malines-Bruxelles, devra être précisée et mise en œuvre sous la direction des responsables des divers secteurs de la pastorale.

Par le baptême, que la tradition appelle le « sacrement de la foi », l'homme qui se convertit au Seigneur est incorporé à la communauté des croyants, ce qui pose la base fondamentale de sa participation croissante à la vie et à la mission de l'Eglise dans le monde. Comme le redécouvre de plus en plus la réflexion théologique, une doctrine et une pastorale correctes du baptême doivent se penser à partir du cas des adultes : là en effet apparaît en pleine lumière la signification de cet événement sacramentel dans lequel le candidat, converti au Seigneur, confesse sa foi et confirme son adhésion à la mission du chrétien dans le monde, tandis que, réciproquement, la communauté le reconnaît publiquement comme croyant et le consacre à participer à sa vie et à sa mission. Aussi pareille démarche ne peut-elle être que l'aboutissement d'une préparation adaptée et progressive, avec la collaboration de tous, préparation dont les diverses étapes seront marquées par l'échelonnement des prières et des célébrations du catéchuménat.

Quant à l'initiation de l'enfant par le baptême, elle prend son sens et sa réalité par la médiation de l'Eglise. A l'heure actuelle, ceci ne se réalise vraiment que si les parents peuvent et veulent assumer, en faveur de leur enfant, leur mission de première incarnation et de première cellule vivante de l'Eglise pour lui. C'est pourquoi la préparation au baptême d'un enfant portera sur la réalisation de cette condition. Le dialogue partira de la signification humaine de la naissance, interpellation du couple à vivre plus consciemment sa responsabilité de foyer, pour en dégager le sens de l'événement sacramentel, première introduction de l'enfant dans la communauté des croyants. Pour assurer cette nécessaire préparation des parents à leur rôle, le baptême d'un enfant comportera plusieurs étapes : première demande d'inscription, suivie d'une formation appropriée, qui revêtira selon les cas des formes multiples (le personnel des maternités aura notamment son rôle à y jouer), pour aboutir enfin à la célébration proprement dite. Celle-ci se fera normalement en paroisse, dans le cadre d'une célébration communautaire (eucharistie) sobre et authentique. Cette cérémonie aura lieu « *quamprimum* », c'est-à-dire dès que les conditions nécessaires pour une célébration valable seront remplies. En cas d'urgence (réel danger de mort), le baptême sera conféré s'il peut l'être avec tout le soin requis : « il doit être reconnu et conféré comme un signe de la foi ».

La première initiation de l'enfant à l'Eucharistie et au sacrement de la conversion et de la réconciliation (pénitence) fait l'objet du chapitre suivant. Ici comme ailleurs, il n'y aura de renouveau pastoral sérieux que s'il s'appuie sur une réflexion théologique et pastorale d'ensemble.

Une initiation correcte de l'enfant à sa première participation à l'Eucharistie suppose que ses éducateurs et en tout premier lieu ses parents perçoivent le vrai sens de cette réalité sacramentelle et les exigences d'une préparation globale et adaptée. Pour que l'enfant participe avec fruit à ce mémorial efficace de la Dernière Cène dans lequel s'approfondit la communauté de foi et est ratifiée la mission des croyants dans le monde, en union avec le Seigneur et pour le

salut des hommes, une préparation qui respecte le rythme de développement de chacun sera nécessaire. Cette initiation s'insérera dans la participation croissante de l'enfant à la vie des milieux concrets où il grandit (d'où le rôle primordial des parents) : on partira des invitations au don et au partage qui s'y découvrent notamment dans le dialogue, les repas (surtout lors de certaines fêtes), pour aboutir à la signification profonde de l'Eucharistie. L'admission à celle-ci devra évidemment tenir compte du stade réel atteint par chaque enfant dans son initiation progressive à la vie chrétienne : parents, éducateurs et clergé paroissial prendront cette décision sans surestimer les capacités de l'enfant ni les négliger en vertu de normes trop rigides. Les diverses formes possibles (familiale, par petits groupes ou en paroisse) de cette première participation veilleront à tout mettre en œuvre pour souligner le caractère familial de cet événement.

En ce qui concerne la Pénitence, il faudra faire bénéficier les enfants des richesses que la recherche théologique récente a remises en lumière : la conversion et la réconciliation réalisées à travers le baptême restent une exigence fondamentale dans le dialogue de l'homme avec Dieu et avec les autres et dans la croissance de la vie chrétienne : la « confession » a donc toujours une portée et une signification communautaires (même si la pratique récente mettait très peu l'accent sur cet aspect essentiel). Dans la préparation de l'enfant à ce sacrement, le milieu familial jouera un rôle de premier plan : c'est dans l'expérience du pardon offert par ses parents et reçu d'eux que l'enfant trouvera le terrain propice à l'éclosion d'un sentiment de la faute qui puisse servir de base à un véritable sens moral. A partir de là, il pourra être éveillé à la dimension d'un autre pardon, celui du Père dans le Christ par l'Eglise. Aussi le préparera-t-on progressivement à la réception du sacrement, d'abord par des célébrations communautaires de pénitence sans confession privée (première année scolaire), puis par quelques célébrations de confession au cours de la deuxième année, enfin par une éducation à la confession privée régulière en troisième année.

Le chapitre consacré au mariage s'efforce d'en dégager d'abord la signification humaine et sacramentelle. On y note que la civilisation actuelle demande, plus encore que jadis, l'engagement personnel ferme des conjoints et leur maturité affective, mais aussi que ces conditions sont plus difficiles à réaliser qu'autrefois. Aussi apparaît d'autant plus nettement la nécessité d'une préparation globale et progressive. Celle-ci débute dès l'enfance au sein du foyer et tout devra être mis en œuvre, dans la famille comme dans les autres milieux éducatifs, pour garantir la préparation générale des individus à une sexualité adulte. Ainsi équipés, les jeunes gens pourront s'engager avec fruit dans la période, si importante pour leur vie, que sont les fiançailles. Il va sans dire qu'ils auront besoin à ce moment de l'aide et de la collaboration de tous les responsables de la pastorale des jeunes.

L'étape suivante sera la préparation directe du mariage. Pour que celle-ci soit possible, une distinction doit être faite entre le premier contact des fiancés avec le prêtre en vue du mariage religieux, leur inscription comme candidats et la fixation de la date de la bénédiction nuptiale. Un intervalle de quelques mois s'impose entre la première démarche et la cérémonie finale. Entre les deux s'étend une préparation adaptée, choisie d'accord avec les intéressés et réalisée avec la collaboration de tous. Au cours de celle-ci, la décision concernant la bénédiction nuptiale pourra mûrir, avant tout chez les futurs époux, auxquels il appartient en premier lieu de la prendre.

Quelques normes pratiques sont ensuite fixées pour les diverses catégories de candidats au mariage.

— Si les deux fiancés sont baptisés, témoignent d'une maturité humaine suffisante et d'une véritable vie de foi, leur préparation sera non seulement l'occasion d'un approfondissement personnel, mais aussi un témoignage au service de tous, spécialement des autres fiancés.

— Si l'un des deux, tout en étant baptisé, n'a que peu ou pas de foi vécue, il se pourra qu'il accepte volontiers de suivre la préparation proposée : dans ce cas, on portera une attention particulière à choisir celle qui est adaptée à son cas, sans brûler les étapes (par exemple, la confirmation, si elle devait être conférée, ne le serait pas de façon prématurée, mais on pourrait au besoin la reporter après le mariage).

— Si le fiancé baptisé mais non pratiquant n'accepte pas de participer à la préparation religieuse au mariage, on portera une attention toute spéciale à la maturité humaine de leur démarche commune et à la ferveur chrétienne de l'autre partie (pour rendre possible l'instauration d'une vraie pastorale d'ensemble pour ces cas, la décision finale ne sera prise qu'avec l'approbation du vicaire général qualifié).

— Si les deux fiancés ne manifestent guère de foi vivante et ne veulent participer à aucune préparation religieuse, le prêtre sera particulièrement bienveillant et respectueux de la conviction et des possibilités propres des intéressés. Tout en s'efforçant de leur faire comprendre pourquoi la bénédiction ecclésiale ne peut leur être donnée, car elle ne pourrait être le signe et la consécration de leur foi et de leur engagement personnel, on ne négligera cependant pas de les aider à découvrir tout le sens humain de leur mariage et les exigences fondamentales qui en découlent.

— Si l'un des fiancés n'est pas baptisé et souhaite sincèrement un mariage devant l'Eglise, on examinera avec les fiancés eux-mêmes le type de préparation qui convient à leur cas. Celle-ci inclut l'inscription en vue du baptême. Toutefois on ne brûlera pas les étapes et, si besoin en est, on procédera au mariage avec la dispense de « disparité de culte », plutôt que d'administrer de façon prématurée baptême et confirmation.

— Si le non-baptisé est un athée convaincu ou ne croit pas en l'Eglise, on s'efforcera de découvrir avec les fiancés le sens que peut prendre pour eux la célébration religieuse. On cherchera, en accord avec eux, quelle préparation ils veulent suivre ensemble dans le respect de la conviction de l'autre : le sens humain du mariage y occupera une place importante. De plus, on veillera tout spécialement à l'approfondissement de la foi du partenaire croyant. Si les garanties nécessaires sont présentes au terme de cette préparation, la bénédiction ecclésiale pourra leur être accordée moyennant la dispense nécessaire.

Un dernier chapitre est consacré à l'onction des malades, fort bien décrite comme « l'expression et la consécration spécifiques de tout l'accompagnement pastoral du chrétien atteint de maladie grave ». Elles sont donc tout ensemble un engagement de la communauté qui s'efforce de soutenir et d'aider le malade et l'engagement personnel de celui-ci dans cette épreuve. Aussi le renouveau ne sera-t-il possible que si toute la communauté est engagée dans la pastorale des malades, chacun selon son rôle spécifique.

Dans les cas normaux, le rite de l'onction sera célébré après une préparation adaptée, et autant que possible en présence de la famille et des proches. Il sera prolongé durant tout le cours de la maladie par les soins et l'accompagnement convenables, dont des prières et des célébrations pourront exprimer le sens profond. **En cas d'extrême urgence, on conférera le sacrement sous sa forme**

brève pourvu que certaines conditions puissent être respectées : on n'administre jamais le sacrement des malades à une personne décédée, on ne le donne à un malade dans le coma que si l'on est moralement sûr qu'il aurait voulu le recevoir et il faut que prières et rites puissent être perçus comme signes de la foi par les témoins éventuels.

Pour que ce renouveau puisse être compris et réalisé, il devra s'accompagner d'une pastorale des agonisants (dont le Viatique est le sacrement spécifique) et des funérailles (où il est demandé au prêtre une particulière attention à la dure épreuve que subit la famille, mais aussi au sens profond de la liturgie des défunts, toute illuminée par l'événement pascal : cette dimension ne se saisit vraiment que dans la foi, qu'une catéchèse appropriée s'efforcera de susciter ou de raviver).

Si nous avons tenu à présenter en détail le contenu de ces pages, c'est d'abord pour mettre en lumière les richesses de ce directoire et sa grande unité. Fruit tout ensemble d'une réflexion théologique et d'expériences pastorales, il développe, dans tous les secteurs qu'il envisage, les conséquences de deux aspects fondamentaux et trop négligés jusqu'ici de la théologie sacramentaire : le sens des sacrements comme signes et sceau de la foi, leur portée comme signe de l'Eglise communauté missionnaire. De là découle, dans un monde qui a cessé d'être une chrétienté, l'urgence de mettre l'accent sur les nécessaires préparations, le temps qu'elles demandent, les formes variées que doit y prendre l'éveil et l'initiation progressive de la vie de foi ; de là découle aussi la nécessité de communautés vivantes et adaptées et l'importance pastorale primordiale de leur formation. Qu'une organisation souple mais cohérente soit aussi requise est évident, et c'est dans ce but qu'est prévue, par secteurs, une pastorale d'ensemble pour les délais et les préparations : faute de cette coordination, nombre d'efforts seront gaspillés et l'on risque beaucoup de désarroi chez les fidèles.

Lorsqu'on s'attaque à une tâche de pareille ampleur, il est inévitable que tout ne soit pas parfait du premier coup. Par exemple, une faiblesse évidente, d'ailleurs parfaitement perçue par l'auteur de ce directoire, est le silence presque total qu'il garde sur la Confirmation, dont on nous dit qu'il est trop tôt pour formuler des orientations concrètes précises sur cette phase ultérieure de l'initiation. Remarquons toutefois que le fait même de considérer la confirmation comme une étape ultérieure, « consécration du baptême à un moment où l'enfant est arrivé à une foi plus personnelle et est devenu capable de s'y engager », implique déjà une option en faveur de l'une des deux thèses entre lesquelles se partagent aujourd'hui les théologiens et les spécialistes de la pastorale².

De même, il nous semble que le rôle primordial de la famille comme première cellule d'Eglise est fort bien mis en lumière lorsqu'il est question de la préparation du foyer au baptême d'un enfant comme lorsqu'il est traité de la préparation et de la célébration de la première participation à l'Eucharistie, mais que cet aspect est resté dans l'ombre lorsque sont données les directives pour la célébration même du baptême. Certes il importait, comme ces pages l'ont bien fait, de marquer que la paroisse est le lieu normal du baptême et de donner les directives nécessaires pour que ce redressement de nos habitudes soit signe d'un véritable accueil par une communauté vivante. Peut-être eût-il fallu attirer

2. Pour les uns, soucieux de maintenir l'ordre traditionnel de l'initiation, la confirmation précède normalement la première participation à l'Eucharistie ; pour les autres (et c'est l'opinion qu'adopte l'auteur), elle est le sacrement qui couronne une certaine maturation de la vie de foi : sa place normale serait donc assez tardive (certains vont jusqu'à proposer la fin des études secondaires). Cfr B. BORRE, O.S.B., *A propos de la confirmation*, dans *N.R.Th.*, 88 (1966) 848-852.

aussi l'attention sur l'importance de donner à la fête de famille traditionnelle sa pleine dimension chrétienne, solennisation de l'accueil de l'enfant dans ce qui est à la fois pour lui cellule humaine et cellule chrétienne de base. Ce qui a été fort bien dit de la première communion et de l'importance de son caractère familial nous semble valoir tout autant, si pas plus, du baptême.

A propos du mariage, plus d'un lecteur sera sans doute étonné, comme nous, d'apprendre que la législation ecclésiastique se trouve dans une situation de transition sur la « nature » de celui-ci ; un mot d'explication préviendrait sans doute bien des interprétations erronées de cette formule curieuse³.

Nous eussions voulu pouvoir arrêter ici nos remarques critiques. Nous ne le pouvons malheureusement pas, car cette fort belle synthèse nous paraît compromise par des silences qui risquent, chez ceux qui les comprendront comme des négations, de saper à sa base tout l'édifice.

Nous croyons devoir en signaler trois.

Il ne nous semble pas que sa juste place soit donnée à cette dimension de la vie chrétienne en Eglise que saint Jean et saint Paul appellent une vie nouvelle dans le Christ. Faute d'un rappel explicite de cette dimension profonde de l'Eglise, qui est le Corps du Christ et vit de son Esprit, les fort beaux développements auxquels donne lieu le baptême des adultes, par exemple, risquent d'être compris par certains à un niveau purement sociologique : à ce niveau, la dimension horizontale de la communauté avec les autres membres du groupe et du travail en commun à la tâche d'ensemble estompe (et parfois même évacue) la dimension verticale qui fait de l'Eglise une société radicalement différente de toute autre. Un bref rappel de cette dimension verticale eut permis à l'auteur d'explicitier la justification la plus profonde des thèmes si heureusement développés par lui : si les sacrements sont signes et sceau de la foi, n'est-ce point parce qu'ils nous communiquent la vie divine, dont foi, espérance et charité sont comme la respiration en nous ? et s'ils sont signes efficaces de l'Eglise et nous consacrent à sa mission, n'est-ce point à nouveau parce que la vie du Christ, en se communiquant à chacun de nous, l'agrège par le fait même à son Corps qui est l'Eglise et le meut à parachever l'œuvre du salut qui est la raison même de l'Incarnation ?

Si nous en venons aux baptêmes d'enfants, il est évident que le paragraphe d'introduction, quelque peu désinvolte envers l'histoire, est d'une négativité qui fera conclure à plus d'un (et le danger n'est pas illusoire) : « éliminons donc cet abus puisqu'il a eu des conséquences regrettables et soulève par lui-même de nombreuses questions ». Mais il y a plus grave : il n'est pas dit un mot, dans tout cet exposé, de l'affirmation de notre foi qui tient que, même dans le cas des enfants, ce sacrement leur est vraiment conféré en rémission du péché. Certes il était bon (et le Concile l'avait fort bien fait) de réagir contre l'importance exagérée accordée dans toute une catéchèse et plus encore dans les mentalités à cet aspect du baptême. Fallait-il pour cela se taire sur ce qui reste un dogme de notre foi, au moment surtout où une meilleure intelligence de

3. Page 102. Dans *Sacrament is leven*, l'expression correspondante *wesen van het huwelijk*, de portée plus générale, permettrait peut-être de penser que l'auteur veut faire allusion à la discussion soulevée il y a une trentaine d'années par l'ouvrage de Herbert DOMS, *Vom Sinn und Zweck der Ehe* (1935), traduit en français sous le titre *Du sens et de la fin du mariage* (1937). En règle générale, ceux de nos lecteurs qui peuvent se reporter au texte flamand, publié simultanément, le feront souvent avec profit. Il nous semble, en effet, que le français en est une traduction, qui n'a pas toujours rendu la richesse de l'original : signaler par exemple que la préparation d'un adulte au baptême doit être « multiple » a certainement moins de sens que de dire qu'elle doit être « alzijdige » (concertée par tous ceux qu'elle concerne).

celui-ci permettait si facilement de montrer que c'est précisément l'entrée dans la communauté de salut qui fait disparaître le péché originel⁴ ? Ici encore, une indication brève eut rendu service aux pasteurs en leur montrant comment la doctrine et la pastorale contenues dans ces pages, loin de contredire l'enseignement traditionnel, en fournissent au contraire une meilleure intelligence.

Il y a dans ces pages un silence plus regrettable encore : l'auteur a pu présenter la première initiation à l'Eucharistie et rappeler à cette occasion la signification doctrinale de ce sacrement comme événement sacramentel sans jamais énoncer de façon claire, en propres termes ou en termes adaptés à l'âge des enfants, le dogme de la présence réelle. Non que l'auteur le nie, car il écrit : « Le sens profond de ce mémorial est porté par la présence active de Jésus le Christ. Cette présence efficace s'exprime sous de nombreuses formes : dans le service de la Parole, dans la médiation de l'Eglise (ministre et croyants) ainsi que dans la signification sacramentelle particulière (contenu) de l'Eucharistie comme mémorial du don du Christ au Père au service des hommes (« sacramentum et res » : sous les espèces des offrandes)⁵ ». C'est certainement à la présence eucharistique que ces derniers mots font allusion ; mais combien, parmi les lecteurs non avertis, le devineront-ils ? Dans le contexte où l'auteur s'est placé, une affirmation explicite ne risquait certes pas de mener aux exagérations auxquelles une attention trop exclusive à cette présence a conduit une certaine théologie et plus encore une certaine dévotion. Il est évident aussi que la théologie récente a remis avec bonheur en lumière le sens de l'Eucharistie, le « pourquoi » de cette présence unique en son genre ; ces pages en sont un bon témoin. Mais, une fois encore, n'est-ce pas priver sa synthèse de son élément le meilleur que d'estomper cet aspect du dogme dont d'autres ont abusé ? N'eût-il pas mieux valu montrer que c'est précisément parce que le « sacramentum et res » de l'Eucharistie est le Corps même du Christ sous forme de nourriture que le propre de ce sacrement est de bâtir l'Eglise qui est le Corps du Christ. Comme le notait finement saint Léon⁶, à la différence des nourritures terrestres que nous assimilons à notre propre substance, ce divin aliment nous transforme en lui. Pour que le résultat de cette assimilation soit notre insertion réelle dans le Corps du Christ, il faut que cet aliment soit lui aussi réellement le Corps du Christ⁷. Les enfants sont certainement capables d'être initiés, à la mesure de leur âge, à cet aspect aussi du mystère eucharistique.

Les omissions que nous avons signalées pourront faire difficulté aux pasteurs auxquels ce Directoire est présenté comme contenant les orientations et directives qui doivent commander la pastorale d'ensemble du diocèse. Plus profondément, ce silence fait que le danger de présentation unilatérale, et donc incomplète, pourtant perçu par l'auteur (p. 25), n'est pas évité. On le regrette d'autant plus qu'il eût suffi de fort peu (quelques affirmations précises au moment où le texte les appelait de lui-même) pour que ces pages, dont l'apport positif est considérable, présentent aux prêtres et aux laïcs cultivés une synthèse vraiment satisfaisante.

LÉON RENWART, S.J.

4. Cfr par exemple, dans le livre de R. TROISFONTAINES, S.J., « *Je ne meurs pas ...* » (1960), le chapitre intitulé *En quoi consiste le péché originel*, et spécialement les pages 190-191 : *Le baptême introduit à la communauté d'Eglise*.

5. Page 81 de l'ouvrage cité à la note 1.

6. « Non enim aliud agit participatio corporis et sanguinis Christi, quam ut in id quod sumimus transeamus » *Sermo LXIII*, 7 (ML 54, 357). Ce beau texte est rappelé par *Lumen gentium*, n. 26. Cfr *Epist. LIX*, 2 (*ibid.* 868).

7. Aussi Paul VI, dans l'Encyclique *Mysterium fidei*, a-t-il rappelé qu'il ne suffit pas de parler de la présence active du Christ dans ce sacrement : pour vraie que soit cette affirmation, se limiter à elle, c'est rester en-deçà de la plénitude du mystère et donc le trahir en l'appauvrissant (cfr *N.R.Th.*, 97 [1965] 860-872, spécialement 866-868).